

faction de toutes avances existantes effectuées par Sa Majesté à la Corporation, de 1,999,966 actions du capital de la Corporation, d'obligations de la Corporation d'un montant en capital de \$8,000,000 et d'un paiement de \$3,000,000 en espèces durant avril 1951; et

d) autoriser l'établissement d'une comptabilité par la Corporation comme si, entre Sa Majesté et la Corporation, cette dernière n'était pas un agent de Sa Majesté, \$37,999,966.

M. Murphy: Voilà une innovation, il me semble. Le ministre étant à son siège, il nous donnera peut-être des précisions?

Le très hon. M. Howe: Je ferai volontiers une déclaration après quoi je pourrai peut-être répondre à la question du député.

M. Murphy: Très bien.

Le très hon. M. Howe: L'objet de ce crédit est d'autoriser la réorganisation du régime financier de la *Polymer*, société de la Couronne. En ce moment, la *Polymer* est uniquement une société d'exploitation; les biens utilisés par elle sont la propriété distincte de Sa Majesté la reine au titre du Canada et non la propriété de la *Polymer*. En ce moment, le capital-actions de la société comprend 34 actions. Comme la *Polymer* est maintenant en mesure de réaliser des bénéfices appréciables, lui permettant de verser des dividendes à la Couronne, il semble opportun d'assurer à la société un régime financier, qui servira de fondement approprié à la conduite des relations entre propriétaire, clients et employés pour autant qu'elles influent sur les décisions administratives de la direction et des administrateurs et de la Couronne, en tant que propriétaire de la société.

On se rappelle que l'usine *Polymer* a été aménagée en 1942, quand l'entrée du Japon dans la guerre menaçait de priver le Canada de ses sources d'approvisionnement en caoutchouc naturel. La guerre nous a forcés d'achever la construction de l'usine dans le plus bref délai possible; elle a commencé à produire en 1944. C'est la seule usine de caoutchouc complètement intégrée dans toute l'Amérique du Nord. Depuis le début, son exploitation s'est révélée rentable. Pendant la guerre, elle a fourni le caoutchouc synthétique nécessaire aux besoins militaires et civils. L'exploitation de cette usine a remédié à une pénurie de caoutchouc qui, sans la *Polymer*, aurait pu être désastreuse.

Depuis la fin des hostilités, l'usine a continué de fonctionner, bien que le marché canadien de caoutchouc synthétique ait fléchi de façon marquée durant une période assez prolongée. On a fait des efforts pour vendre les divers ingrédients servant à la production du caoutchouc de manière à fournir des matières premières aux industries complémentaires canadiennes. Les produits ainsi offerts

à l'industrie ont représenté les matières premières essentielles aux usines appartenant à des particuliers et qu'on a construites par la suite dans la région de Sarnia. Cette évolution a fait de ce coin du pays le centre de l'industrie chimique au Canada.

De plus, on a découvert de nouveaux marchés d'exportation du caoutchouc synthétique en Europe et aux États-Unis, et grâce à des recherches intensives, on a mis au point de nouveaux genres de caoutchouc qui ont permis au produit synthétique de mieux soutenir la concurrence du caoutchouc naturel. Ces initiatives ont permis de faire fonctionner la *Polymer* continuellement à plein rendement ou à peu près. Le montant annuel des ventes de la *Polymer* est maintenant de l'ordre de 48 millions et la société a pu réaliser des bénéfices considérables sur les prix raisonnables et stables qu'elle demande pour ses produits.

La Couronne a avancé de temps à autre des capitaux pour l'aménagement et l'exploitation de l'usine; le 31 mars 1947, ces avances atteignaient \$42,886,298. De ce montant, \$4,886,298 ont été remboursés par la *Polymer* au titre de la réduction du capital. La Couronne a donc placé, jusqu'ici, 38 millions dans la société *Polymer*. Toutefois, les avoirs immobiliers de la *Polymer*, soit terrains, immeubles, matériel et autres éléments de l'actif, appréciés au prix coûtant, ont une valeur actuelle de \$68,404,000, les \$30,404,000 de supplément provenant des recettes de la société. Cette dernière somme a été dépensée par l'établissement en vue de conformer sa production aux exigences des marchés du temps de paix et, plus récemment, afin d'augmenter de près de 40 p. 100 la production totale de caoutchouc. On a pu faire ces paiements parce que dans l'espace des quelques dernières années la réserve constituée au titre de la dépréciation a atteint \$29,700,000, auxquels s'ajoutent les excédents de recettes d'environ \$19,400,000. Les rentrées de cette année-ci n'indiquent pas parfaitement l'accroissement des revenus attribuables aux derniers agrandissements importants des usines, terminés à la fin de l'an dernier. Il reste néanmoins que les rentrées de l'année 1951-1952 seront, dépréciation en moins, de l'ordre de neuf millions.

Pour se conformer à l'usage commercial courant, on a jugé que le temps était venu d'instituer un régime de capitalisation répondant à la fois aux placements de l'État et au rapport possible de l'établissement. On entend transporter la propriété des biens de la *Polymer* de la Couronne à la Société *Polymer* contre deux millions d'actions ordinaires.